



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 50684

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les difficultés rencontrées par ces dernières dans le domaine de la parentalité. Les associations qui œuvrent auprès d'elles demandent depuis plusieurs années l'extension de la prestation de compensation du handicap à l'aide à la parentalité. Alors que les besoins d'aide humaine sont importants au quotidien pour de nombreux foyers de handicapés, l'allocation de compensation du handicap ne prévoit pas d'heures complémentaires pour s'occuper des enfants et pour effectuer les tâches indispensables ou d'accompagnement. Cette absence de prise en compte de la situation familiale est considérée par les intéressés comme une remise en cause du respect de leur projet de vie. Il lui demande les orientations que le ministère envisage de prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50684

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1738

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)